



La lettre des Timouns

2 à 3 fois par an, des nouvelles de là-bas en Haïti :
des tranches de vie, des histoires, pour mieux comprendre
ce que nous y entreprenons grâce à vous depuis 1995.

L'ÉDITO DU 24 AVRIL 2025

Quoi de neuf en Haïti ? Le pays, plongé dans le chaos, est toujours dans la tourmente. Sans doute plus encore depuis la décision brutale du président Trump de suspendre les financements de l'Usaid (l'aide de l'agence américaine représentait 17 % du budget de l'Etat haïtien en 2024).

Quelle situation tragique pour ce pays qui, s'affranchissant de l'esclavage, est devenu en 1804 la 1^{ère} République noire libre ! Et à quel prix cependant !

Celui d'une dette exorbitante imposée 21 ans plus tard par la France en échange de la reconnaissance d'indépendance, il y a 200 ans. Une dette méconnue qui pose question en ce moment et que nous vous proposons de mieux comprendre.

Oui, ces dernières années, la situation s'est dégradée en Haïti et nous sommes conscients que les risques sont partout. Néanmoins, ne rien entreprendre reviendrait à abandonner des enfants.

Siège social :

13 rue de l'Épinette
59491 Villeneuve d'Ascq
33 (0) 06 60 89 80 05

Président de l'association :

Francis Ghélardi,
421, Chemin des Faysses
84750 Viens

timounhaiti.sud@orange.fr
(06 11 81 28 25)

contact@timounhaiti.org /
www.timounhaiti.org

don en ligne via HelloAsso

Suivez-nous aussi sur



BICENTENAIRE DE LA « DETTE D'INDÉPENDANCE », DE QUOI S'AGIT-IL ?

Il y a 200 ans, le 17 avril 1825, le roi Charles X signait une ordonnance reconnaissant l'indépendance d'Haïti, en contrepartie d'une indemnité colossale de 150 millions de francs-or, destinée à dédommager les anciens propriétaires esclavagistes. Son paiement, ramené à 90 millions s'est étalé jusqu'en 1952.

De nombreuses voix s'élèvent aujourd'hui pour réclamer réparation, considérant cette "dette d'indépendance" comme une injustice historique : elle a forcé la jeune république haïtienne à s'endetter à des taux très élevés auprès de banques françaises. Une « double dette » qui a indéniablement contrarié et freiné le développement économique du tout jeune État.

Ce mois-ci, Emmanuel Macron a annoncé la création d'une commission chargée d'évaluer "l'impact" de cette dette aberrante qui a lourdement pesé sur le destin de l'ancienne colonie française. Toutefois, le président n'a pas évoqué d'éventuelles compensations financières. Beaucoup d'Haïtiens considèrent qu'Haïti paie encore cette rançon par un sous-développement chronique.

*Il faut remonter à 1804 et l'indépendance
de Haïti pour comprendre la crise sans précédent
que traverse le pays aujourd'hui.*

*Pour en savoir plus, un article
à retrouver sur France Info Outremer →*



TENIR COÛTE QUE COÛTE POUR ASSURER LE REPAS DES ENFANTS DANS LES DEUX ÉCOLES

Du côté des écoles que nous accompagnons, rien de nouveau : Marie-Soleil, l'école maternelle de Port-au-Prince, fonctionne tant bien que possible dans le contexte instable et violent qui sévit dans la capitale. L'école rurale Demontreuil, près de Jacmel, reste épargnée heureusement.

Le maintien de la cantine, vous l'imaginez, est un enjeu majeur, tout comme le bon acheminement des sommes que nous envoyons tous les deux mois. Hors de question d'effectuer des déplacements avec des versements en espèces. Les virements vers les deux écoles bénéficiaires se font exclusivement via les applications sécurisées.

A noter : le contrôle des virements vers Haïti s'est considérablement renforcé ces dernières années : pour chaque demande d'autorisation d'achat de dollars USD, nous devons fournir une facture pro forma des achats qui seront effectués sur place, ainsi qu'un engagement sur la bonne utilisation des fonds.



C'est quoi Timoun d'Haïti ?

* Une **association loi 1901** créée en 1995 alors que la misère sévissait déjà en Haïti, bien avant le séisme du 12 janvier 2010 qui a fait plus de 230 000 morts, 300 000 blessés et 1,2 million de sans-abri.

* **29 ans de présence** en Haïti et deux écoles suivies :
> « Marie-Soleil » à Port-au-Prince (quartier Turgeau depuis oct. 2024) : 240 inscrits.
> « Demontreuil » : école rurale construite près de Jacmel dans le sud-ouest d'Haïti : classes maternelles + cycle fondamental (6 classes équivalent primaire + 3 classes de collège), 185 inscrits en 2024.

Pourquoi on a besoin de vous ?

* Parce que **deux écoles comptent sur nous** dans un pays qui peine à se relever, soit plus de 400 élèves.

* Parce qu'avec **un peu d'argent, on fait beaucoup là-bas.**

Pour que les enfants suivent leur scolarité dans de bonnes conditions, **150 €** c'est :

- ✓ Un an de cantine pour un enfant, soit 100 €.
- ✓ Un kit scolaire pour l'année, soit 30 €.
- ✓ L'uniforme scolaire, soit 20 €.

Les dons à Timoun d'Haïti, association reconnue d'intérêt général, donnent droit à une **réduction d'impôt** dans les limites prévues par la loi (sur 100 € de don, 66 € sont déductibles de votre impôt sur le revenu).

TOUT SAVOIR SUR LES REÇUS FISCAUX

A ce jour, vous avez dû recevoir chez vous, par mail ou courrier, le reçu fiscal mentionnant le(s) don(s) que vous avez pu effectuer au cours de l'année 2024. Au cas où vous constatez une anomalie, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

Notez que l'adhésion annuelle facultative est, elle aussi, considérée comme un don. C'est une autre manière de soutenir le travail de notre association. Il est bon de rappeler aussi que Timoun d'Haïti reverse plus de 98 % de ses dons et recettes en Haïti et réduit au strict minimum ses frais, d'ailleurs souvent pris en charge par les membres de l'équipe de bénévoles.

LES RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES DU MOIS DE MAI

> **Au Nord, plantez des tomates et cultivez votre jardin!**

Dimanche 4 mai, les incontournables plants de tomates élevés par Alain seront proposés à la **Bourse aux Plantes** du Foyer Altitude à **Halluin (59)** de 9 h à 17 h. Comme l'an dernier, beaucoup de variétés anciennes qu'on ne trouve pas en jardinerie. Friterie et buvette sur place.

Adresse : 31 Cité du Vieux Moulin

Nous serons ensuite présents dans les Jardins Familiaux de **Leers (59)**, le **samedi 17 mai**, de 10 h à 15 h.

Retrouvez les plants de tomates et passez un bon moment avec d'autres jardiniers autour d'une « auberge espagnole ». Adresse : rue de Suffren (accès via rue du Maréchal Leclerc).



Dimanche 4 mai 2025

de 9 h à 17 h

Foyer Altitude à Halluin

Samedi 17 mai 2025

de 10 h à 15 h

Jardins familiaux de Leers



organise

UNE GRANDE PAËLLA

au profit des enfants d'Haïti



DIMANCHE 11 MAI – 12 H
à la salle des fêtes de Caseneuve
18 € par personne (apéritif, ¼ vin, dessert, café)
Enfants : gratuit – 8 ans, 10 € de 8 à 12 ans

> **Au sud, régalez-vous autour d'une paëlla géante**

Rendez-vous **dimanche 11 mai** à midi dans la salle des fêtes du joli village de **Caseneuve (84)**, au cœur du Parc Naturel du Luberon. Toutes les énergies s'y mobilisent pour un moment convivial au profit des enfants d'Haïti.

Informations et réservations auprès de Francis Ghélardi :
timounhaiti.sud@orange.fr
(06 11 81 28 25)

Dans une **volonté de diminuer nos frais d'envoi** (et aussi parce que c'est mieux pour l'environnement !), nous préférons adresser cette lettre d'informations via e-mail. Si cela vous est possible, merci de transmettre votre **adresse mail** : contact@timounhaiti.org ou timounhaiti.sud@orange.fr